

Association du Centre de Loisirs du Plateau de Nozeroy

Accueil de Loisirs du Pays de Nozeroy

Du lundi 6 juillet au
vendredi 7 août 2020



pour les enfants
de 4 à 14 ans

PRISE EN CHARGE SÉCURISANTE DES PUBLICS

Respect des gestes barrières

Distanciation physique

Petits groupes d'enfants

Respect des recommandations des services de la Jeunesse & des Sports

Sur les qualités d'accueil, nous nous engageons à :

- collaborer avec des associations du territoire et des intervenants de proximité,
- proposer des animations extérieures, scientifiques, natures, culturelles, sportives...

L'inscription des enfants vaut acceptation du protocole sanitaire consultable sur le site : jeunes.gouv.fr dans la partie « Foire aux questions / Covid19 »

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne sommes pas actuellement en mesure de proposer une solution de repas chaud pour ces vacances. Nous sommes à la recherche d'un prestataire. A défaut, les enfants auront la possibilité de prendre un repas tiré du sac sur place. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Activités adaptées à l'âge des enfants

Le service fonctionne de 8 h à 17 h 30
Les animations ont lieu de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
École Val Chantant à NOZERoy



Renseignements et inscriptions :
Christine LEJEUNE & Sophie JEANNIN
Tél. 03 84 51 17 95 - 06 12 29 30 35
centredeloisirs@plateaudenozeroy.fr

Informations importantes

A compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs du centre de loisirs sont modifiés comme suit :

Matin : 4 h

Après-midi : 4 h

Journée : 8 h

Supplément sortie en bus : 5 €



Le revenu fiscal de référence apparaît sur le dernier avis d'imposition (2019 pour les revenus 2018). Ainsi il est impératif que toutes les familles fournissent à l'inscription une copie de leur dernier avis d'imposition !

A défaut, le taux horaire appliqué sera le taux plafond.

Sur simple demande, le calcul du taux horaire peut vous être indiqué.

Nous acceptons les chèques vacances.

Nombre d'enfants à charge	Taux horaire
1	$[(RFR/12)/100] \times 0,03$
2	$[(RFR/12)/100] \times 0,025$
3	$[(RFR/12)/100] \times 0,025$

L'emploi du temps est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'enfants et de la météo

**INSCRIPTIONS 48 H
A L'AVANCE !**

Nous nous réservons le droit de refuser l'inscription d'enfants non effectuée 48 h à l'avance. Aucune inscription ne sera possible via les réseaux sociaux (Facebook, Messenger) !

Pour plus d'informations sur le fonctionnement, vous pouvez vous référer au règlement intérieur disponible sur simple demande.

- Prévoir chaussons et tenue adaptée à l'activité
- Le jour de la 1^{ère} inscription, une fiche de renseignements ainsi qu'une fiche sanitaire seront à remplir (photocopie du carnet de vaccinations).
- Pensez à réactualiser le dossier d'inscription de votre enfant et à apporter les documents nécessaires aux factures.